



EDPH2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter la réponse de l'expert aux besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement, tel est le défi que le diplômé master en sciences de la motricité, orientation éducation physique se prépare à relever dans sa pratique professionnelle.

L'objectif est de devenir un professionnel du mouvement qui optimalise les conduites motrices de l'Homme au bénéfice de sa santé.

Le futur diplômé en éducation physique acquerra les connaissances et compétences nécessaires pour :

- maîtriser les caractéristiques du mouvement et de ses effets pour l'utiliser à des fins éducatives,
- connaître et interagir avec les publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques,
- être capable d'organiser, de communiquer et de mobiliser ses acquis de manière appropriée,
- évaluer avec rigueur ses pratiques et les mettre à jour.

Au terme de la formation organisée par la Faculté des Sciences de la Motricité, le diplômé en éducation physique aura développé de manière autonome son projet personnel et professionnel.



Les six axes de la formation du Maître en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques, didactiques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation.

1.1. Énoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales, sciences du mouvement).

1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique et didactique dans ces domaines.

1.3. Exercer sa propre activité physique et sportive dans le but d'accéder à un niveau de maîtrise indispensable à une bonne intervention.

1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).

- **Un mémoire** qui spécialise l'étudiant dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire ou sur le terrain, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.
- **Une formation en sciences humaines** : histoire, éthique, psychologie du sport.

Une formation professionnelle

Le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique propose un vaste choix de spécialisations en lien direct avec la pratique professionnelle. L'étudiant choisit choisirez une finalité [30] parmi les trois proposées.

Enseignement

Si l'étudiant envisage de faire carrière dans l'enseignement secondaire, il choisit la finalité didactique qui lui permet de développer

- des compétences pédagogiques et didactiques adaptées à l'enseignement de l'éducation physique,
- des compétences personnelles de gestion de groupe, grâce à la pratique de terrain,
- une bonne connaissance du milieu scolaire et du programme d'éducation physique dans l'enseignement secondaire.

Au terme de son programme de master avec finalité didactique, l'étudiant reçoit le titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici](#).

Management des organisations sportives

La finalité spécialisée en management des organisations sportives, associée à l'option en gestion des activités physiques et sportives (cf. ci-dessous), prépare à la gestion de clubs, fédérations, centres sportifs, etc. Grâce aux cours en organisation des systèmes sportifs nationaux, management et stratégie des organisations sportives, gestion des entreprises, ... et à des cours que l'étudiant choisit parmi l'offre en sciences économiques et de gestion, il apprend les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession : gérer, diriger, planifier, élaborer des plans stratégiques, etc.

Pour parfaire son profil de gestionnaire par une expérience sur le terrain, le programme prévoit un important volume de stages, réalisés dans différents milieux professionnels.

Recherche

L'objectif de cette finalité approfondie est d'introduire au métier de chercheur en intégrant l'étudiant au sein d'un laboratoire d'accueil de la FSM. Cette démarche passe tout d'abord par la lecture de la littérature scientifique en rapport avec le sujet de recherche qu'il poursuit. Il apprend les bases des techniques et approches expérimentales et est initié à la communication scientifique. Son sujet de recherche peut éventuellement trouver un aboutissement sous la forme de son mémoire de fin d'étude.

Approfondir sa spécialisation

Les finalités sont complétées par un ensemble d'options pour approfondir encore sa spécialisation.

• Gestion des activités physiques et sportives

Dans le cadre de cette option l'étudiant est amené à comprendre le fonctionnement des entreprises présentes dans le secteur de l'activité physique (centres sportifs, clubs, centres de fitness, le secteur économique, etc.). Sa formation dans ce domaine est complétée par des cours théoriques ainsi que des expériences sur le terrain en entreprise.

• Entraînement du sportif

Cette option forme à la prise en charge d'athlètes de haut niveau dans la perspective d'une amélioration de la performance sportive. Cette formation, au cours de laquelle l'étudiant est en contact direct avec les sportifs, est centrée sur les principes de la préparation physique et psychologique de l'athlète, ainsi que sur son évaluation.

• Education psychomotrice

Ici l'étudiant se penche sur le développement psycho-socio-moteur de l'enfant en vue de dégager les principes d'une intervention ajustée en psychomotricité éducative. Il apprend à intervenir de manière pertinente en éducation psychomotrice, notamment par le biais de stages pratiques.

• Motricité et pathologie

L'option en motricité et pathologie permet d'orienter le cursus en sciences de la motricité vers le domaine de la pathologie. L'étudiant compose son programme en choisissant des cours du programme de kinésithérapie et réadaptation. Au terme de cette formation, s'il souhaite poursuivre avec la formation en kinésithérapie et réadaptation, son programme en sera d'autant allégé.

• Formation interdisciplinaire en création d'entreprise

Le module interdisciplinaire "Création d'entreprises" (CPME) est un programme optionnel s'insérant dans les programmes de master de plusieurs facultés [Droit, Sciences économiques, sociales et politiques et de communication, bioingénieurs, Ecole polytechnique de Louvain, Médecine (Sciences de la motricité)]. Il vise à former les étudiants à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat au sens large.



Liste des finalités

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir [ici](#).

Une finalité à choisir parmi les finalités proposées ci-dessous.

- > Finalité approfondie [prog-2024-edph2m-ledph200a]
- > Finalité didactique [prog-2024-edph2m-ledph200d]
- > Finalité spécialisée : management des organisations sportives [prog-2024-edph2m-ledph202s]

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. L'étudiant constitue son programme en rapport avec le projet de recherche qu'il réalisera au sein d'un laboratoire et sous la supervision de son promoteur. Les thèmes sont nombreux et contribuent à l'amélioration de la compréhension du mouvement ainsi que des pratiques et des techniques qui visent à l'améliorer.

Pour vous inscrire à la finalité approfondie, **vous devez donc obligatoirement avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation**. Ce programme de formation deviendra votre convention et participera à la constitution de votre programme annuel (PAE).

Étapes à suivre:

Prenez contact avec la Pr B. Schepens (benedict.e.schepens@uclouvain.be) pour demander le document de convention à compléter.

Complétez le document de convention avec la supervision de votre promoteur et renvoyez-le ensuite à la Pr. Schepens qui l'examinera. Si nécessaire, il vous sera demandé de l'amender et de le réenvoyer.

Dès que la convention est validée, vous en serez informé et vous pourrez vous inscrire en ligne.

Sans ces étapes, la Faculté ne valide pas les inscriptions en finalité approfondie.

Vous devez entamer le processus de validation de votre convention au plus tard le premier lundi du mois de septembre.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (120 crédits)

Pour plus d'information sur [la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir [ici](#).

Option entraînement du sportif [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

● LEDPH2180	Biologie appliquée au sport et préparation physique (et stages)	Louise Deldicque (coord.)	(FR) [q2] [75h] [11 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2181	Préparation psychologique, communication, éthique et déontologie en sport	Fabrice De Zanet Philippe Halleux (coord.)	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2280	Evaluation du sportif et stage associé	Catherine Behets Wydemans Nicolas Benoit (coord.) Marc Francaux (coord.) Robert Hardwick	(FR) [q1+q2] [60h] [15 Crédits] 🌐		x

Option éducation psychomotrice [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette option n'est pas organisée en 24-25 en Master 1.

Bloc
annuel
1 2

[d1] [q2] [q C:q1q2]

Contenu:

● LEDPH2182	Développement psycho-socio-moteur de l'enfant (compléments)		(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2183	L'intervention en psychomotricité (et stage d'observation)		(FR) [q1+q2] [75h] [11 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2282	Questions spéciales en éducation psychomotrice (et stage)				

Option motricité et pathologie [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Le choix de cette option nécessite l'ajout du cours LKINE1027 Introduction à la pathologie (3 ects) nécessaire pour suivre le cours LKINE1023 Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire (7 ects).

				Bloc annuel	
				1	2
○ LINEO2003	Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise <i>Les séances du cours LINEO2003 sont réparties sur les deux blocs annuels du master. L'étudiant doit les suivre dès le bloc annuel 1, mais ne pourra inscrire le cours que dans son programme de bloc annuel 2.</i>	Frank Janssen	03 [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ		x
○ LINEO2004	Séminaire d'approfondissement en entrepreneuriat	Frank Janssen	03 [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ		x
○ LINEO2021	Financer son projet	Philippe Grégoire Olivier Vercruysse	03 [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ	x	

○ Cours au choix

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
-

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
		Accès sur dossier	Accès sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère.
Masters			
		Accès sur dossier	Accès sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la

